

Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs macroéconomiques	2018	2019 (INE)	2020 (Budget rectificatif)
Croissance PIB (%)	2,6	2,2	- 6,9
Solde public (% du PIB)	- 0,4	+ 0,2	- 6,3
Solde primaire (% du PIB)	2,7	3,4	- 3,2
Dette (% du PIB)	121,9	117,7	134,4
Taux de chômage (% PA)	7	6,5	9,6
Indice harmonisé des prix à la consommation (%)	1	0,3	- 0,2

Indicateurs du commerce extérieur	avril 2020
Exportations de biens (Md€, Banco de Portugal)	17,6 (- 56,1 % en g.a.**)
Importations de biens (Md€, Banco de Portugal)	23,3 (- 56,5 % en g.a.)
	avril 2020
Exportations de services (Md€, Banco de Portugal)	7,6 (- 21,4 % en g.a.)
Importations de services (Md€, Banco de Portugal)	4,7 (- 13 % en g.a.)

* Hors recapitalisation de la banque publique Caixa Geral de Depósitos, le déficit public a été de 0,92 % du PIB

** Glissement annuel

MACROECONOMIE

- **La Commission revoit ses prévisions de croissance à la baisse pour le Portugal**

La Commission européenne a publié le 7 juillet [ses prévisions d'été](#). Le Portugal enregistre la plus forte révision à la baisse des prévisions de croissance, par rapport à celles du printemps. Alors qu'en mai, la Commission prévoyait une récession de 6,8 % du PIB portugais, elle anticipe désormais une baisse de 9,8 %, soit une révision de - 3 p.p., contre une récession de - 6,9 % selon le Budget rectificatif du Gouvernement. Le taux de croissance prévu pour 2021 n'a été revu que marginalement à la hausse, à 6 %, contre 5,8 % précédemment, un rebond insuffisant pour compenser l'ampleur du choc économique prévu et accreditant l'idée d'une reprise lente. La révision tient notamment à la baisse prolongée de l'activité attendue dans le tourisme : la Commission souligne que l'activité économique de beaucoup d'entreprises, en particulier les hôtels et les compagnies aériennes, devrait en effet se maintenir « en-deçà des niveaux pré-pandémie pour une longue période ». Concernant le Portugal, elle ajoute que les « risques restent orientés vers une tendance négative du fait de la place importante du tourisme étranger, pour lequel les incertitudes à moyen-terme restent significatives », une dimension rappelée récemment par la décision du Royaume-Uni de maintenir une quarantaine pour les passagers en provenance du Portugal (cf. infra).

Le PIB de la zone euro devrait se contracter de 8,7 % selon la Commission, une récession moins sévère qu'au Portugal. Toutefois, la récession en Espagne, en France et en Italie devrait atteindre plus de 10 %.

- **Le taux de chômage descend à 5,5 % en mai, mais dissimule un taux « réel » de 14,2 %**

[Les derniers chiffres, encore provisoires, publiés par l'INE](#), indiquent une baisse du taux de chômage en mai qui aurait atteint 5,5 % tandis que la population employée diminue. En effet, le taux de sous-utilisation du travail, qui comprend les personnes sans travail mais non comptabilisées comme chômeurs atteint 14,2 % (+ 1,2 p.p. par rapport à 2019). Le différentiel s'explique notamment par

l'incapacité pour les personnes sans emploi de chercher activement un travail du fait des mesures de confinement (la recherche active d'emploi étant l'une des conditions à remplir pour être comptabilisé comme chômeur) et du fait des travailleurs en chômage partiel. L'INE souligne en effet que l'emploi total, d'après ses premières estimations, aurait diminué de 4 % entre février et mai.

POLITIQUE BUDGETAIRE

- **Le Budget supplémentaire a été approuvé par le Parlement**

L'Assemblée de la République portugaise a approuvé le projet de Budget supplémentaire avec les seuls votes favorables du PS, les autres partis s'étant abstenus à l'exception du Parti Communiste (PCP) qui a voté contre, considérant qu'il était insuffisant ; c'est la première fois depuis 2015 que le PCP vote s'oppose à un budget présenté par les socialistes. Le texte prévoit entre autres l'interdiction d'accorder des aides publiques aux entreprises basées dans des paradis fiscaux et la suspension de la partie fixe des loyers pour les boutiques des centres commerciaux, jusqu'au 31 mars 2021. L'élargissement de l'aide aux travailleurs en chômage partiel aux gérants de micro et petites entreprises a été approuvé, de même qu'une aide supplémentaire mensuelle de 438 € pendant 6 mois pour les travailleurs informels et précaires (les « *recibos verdes* »), à condition de s'affilier à la Sécurité Sociale pour une durée totale de 36 mois. La proposition du Bloc de Gauche visant à compenser l'intégralité des pertes de salaires pour les malades atteints du covid-19 a également été approuvée.

A l'inverse, toutes les propositions d'amendement relatives à la *TAP* ont été rejetées, notamment celle du Parti Animal et Nature (PAN) qui prévoyait que toute injection de capital supplémentaire doive être approuvée préalablement par le Parlement. La baisse immédiate de la TVA sur l'électricité, en l'échelonnant selon le niveau de consommation, a également été rejetée par les socialistes alors même que le principe figurait dans le budget initial pour 2020 et que la Commission européenne a, depuis lors, accordé son « feu vert » à la mesure. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires Fiscales a néanmoins assuré que la mesure entrerait en vigueur cette année, sans pour autant préciser de date.

- **Le Conseil des Finances Publiques alerte sur les prévisions du Budget supplémentaire**

Dans [son analyse sur le budget rectificatif](#), le Conseil des Finances Publiques (CFP), juge ses prévisions « optimistes » et estime qu'il existe des risques budgétaires considérables. Le CFP considère notamment les prévisions en matière de consommation privée « peu réalistes », le gouvernement prévoyant une baisse de 4,5 %, contre 7,5 % pour le CFP. Or, le CFP rappelle que cette différence pourrait avoir une incidence importante sur les recettes fiscales et entraîner une détérioration prononcée des finances publiques, d'autant que l'effet des prises de participation de l'Etat ne sont pas prises en compte dans ce budget. Pour rappel, le CFP prévoit une récession de l'économie portugaise comprise entre 7,5 % et 11,8 % du PIB contre - 6,2 % pour le Gouvernement, qui prévoit par ailleurs un déficit public de 6,3 % en 2020.

- **La décre des taux souverains portugais se poursuit**

Les taux souverains portugais de référence continuent de diminuer et retrouvent leur niveau d'avant l'entrée en vigueur de l'état d'urgence. Les titres à 10 ans se négociaient sur le marché secondaire à 0,410 % le lundi 6 juillet. Le mouvement de baisse est généralisé aux pays d'Europe du sud à mesure que les économies reprennent une activité proche de la normale. L'agence de gestion de la dette portugaise (IGCP) a par ailleurs placé 4 Md€ d'obligations à 10 ans sur les marchés le jeudi 2 juillet

pour un taux inférieur à 1 % (0,9 %), sachant que la demande a été plus de dix fois supérieure à l'offre, illustrant un regain de confiance des investisseurs.

Depuis la fin mai, le *spread* à 10 ans avec l'Espagne s'est de nouveau inversé, le Portugal se finançant désormais moins cher que son voisin (le 6 juillet, le *spread* entre les taux à 10 ans portugais et les taux à 10 ans espagnols était de -1,9 pb). Les conditions de marché étaient plus favorables pour le Portugal que pour l'Espagne depuis l'automne 2019, jusqu'au début de la crise sanitaire en mars 2020, où la tendance s'était inversée (les *spreads* s'étaient écartés au détriment du Portugal, avec un pic à + 17 pb à la mi-mars).

SECTEUR BANCAIRE

- **La Banque du Portugal publie son rapport sur la stabilité financière**

Dans son dernier [rapport sur la stabilité financière](#), la banque centrale considère que la pandémie entraîne une « situation d'incertitude exacerbée » menaçant la stabilité financière du pays. La Banque du Portugal reconnaît que le secteur bancaire est plus solide que lors de la précédente crise financière mais considère que des vulnérabilités importantes persistent (ex. le niveau de prêts non-performants détenus par les banques portugaises reste l'un des plus élevés d'Europe). Elle salue les mesures prises par le gouvernement mais alerte sur le risque de les retirer trop tôt et appelle à prendre des mesures coordonnées au niveau européen afin d'éviter une « reprise asymétrique », dans un contexte où la hausse du niveau d'endettement public constitue une fragilité supplémentaire.

- **Santander Totta et Mapfre devraient lancer une nouvelle société d'assurance**

La banque *Santander Totta* et le groupe d'assurance espagnol *Mapfre* vont créer une société d'assurances qui devrait mettre ses premiers produits sur le marché à partir du 4^{ème} trimestre de cette année. *Mapfre* détiendra 50,1 % de la société et *Santander Totta* contrôlera le reste du capital. La création de l'entreprise reste néanmoins soumise à l'approbation des autorités compétentes. Quand elle sera concrétisée, elle pourra distribuer en exclusivité, jusqu'en 2037, les assurances automobiles, multirisque PME et de responsabilité civile de *Mapfre*. Il s'agit du premier accord entre les deux entreprises hors d'Espagne, où elles avaient conclu des accords commerciaux en janvier 2019.

SECTORIEL

- **Le PDG d'EDP est suspendu par la justice**

Le patron du groupe *Energias de Portugal* (EDP), par ailleurs ancien ministre des Travaux publics, Antonio Mexia, et le directeur de la filiale énergies renouvelables (EDPR) Joao Manso Neto, ont été suspendus de leur fonction par la justice car ils sont soupçonnés d'être impliqués dans une affaire de corruption. L'intérim est assuré par Miguel Stilwell, le directeur financier d'EDP. A. Mexia et J.M. Neto ont été mis en examen il y a trois ans dans le cadre d'une enquête lancée en 2012 au sujet d'un possible traitement de faveur dont aurait bénéficié EDP en échange de supposées contreparties d'environ 1,2 Md€. Ils sont accusés de plusieurs faits de corruption entre 2004 et 2014, impliquant notamment l'ancien ministre de l'Economie Manuel Pinho (cf. [précédente veille](#)). EDP nie « toute irrégularité » de la part du groupe.

- **L'Etat devient actionnaire majoritaire de la TAP**

Le gouvernement portugais a annoncé qu'il allait investir 55 M€ pour racheter les parts de l'homme d'affaire américain David Neeleman dans le capital de la compagnie aérienne nationale TAP, et porter sa participation de 50 % à 72,5 %. Le ministre des Infrastructures, Pedro Nuno Santos, s'est félicité d'avoir trouvé un accord et « évité la nationalisation » étant donné que l'homme d'affaires portugais Humberto Pedrosa conserve 22,5 % des parts, et les salariés, 5 %. En effet, juridiquement, au Portugal, le fait de parvenir à un accord avec les actionnaires privés n'est pas considéré comme une « nationalisation » et se traduit uniquement par « une augmentation du capital public dans l'entreprise ». Il a également indiqué que la gestion de l'entreprise serait assurée par des cadres sélectionnés par un cabinet de recrutement spécialisé. Le gouvernement avait initialement proposé aux actionnaires un prêt de jusqu'à 1,2 Md€ pour renflouer le groupe mais ses conditions avaient été rejetées par le conseil d'administration.

Si cette décision permet d'assurer le financement de TAP et d'éviter ainsi la faillite, le Premier Ministre a cependant rappelé que la restructuration de l'entreprise s'accompagnerait de réductions de postes. Le Ministre des Infrastructures est resté plus prudent, refusant d'évoquer des projections en termes de réduction des liaisons aériennes et des effectifs de l'entreprise, qui dépendront de l'issue des négociations avec la Commission Européenne sur le plan de restructuration qui doit maintenant être élaboré.

- **Le gouvernement portugais nationalise temporairement Efacec**

Le gouvernement portugais a décidé de racheter les parts d'Isabel dos Santos dans l'entreprise d'ingénierie Efacec car l'entreprise se trouvait dans une « impasse actionnariale » selon le Ministre de l'Economie, Pedro Siza Vieira. L'Etat prend donc le contrôle de l'entreprise avec 71,73 % du capital. Cette décision s'inscrit dans le sillage de l'affaire des « Luanda leaks » qui avait abouti à la confiscation des parts de la femme d'affaires angolaise mise en cause pour des faits de corruption. Isabel dos Santos avait par conséquent décidé de vendre ses parts dans la société. La société avait reçu initialement près de 30 manifestations d'intérêt pour la vente des parts, chiffre réduit à 10 en juin. En l'absence d'accord entre les parties prenantes et à la suite du scandale, l'entreprise connaît des difficultés financières croissantes. Pour débloquer la situation, le gouvernement a donc décidé d'intervenir afin d'éviter la faillite d'une « entreprise importante pour le tissu économique portugais ». Le [décret-loi](#) publié le 2 juillet, actant la nationalisation de l'entreprise, stipule cependant que l'intervention est de nature « transitoire » et que le processus de reprivatisation « s'ouvre immédiatement ».

- **De nombreuses entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration sont en risque de faillite**

Selon l'enquête mensuelle de l'Association de l'Hôtellerie, Restauration et Assimilés du Portugal (AHRESP), 38 % des entreprises du secteur de la restauration ont l'intention de se déclarer en faillite. La plupart des entreprises de la restauration ont jugé l'activité du mois de juin « dramatique » : 24 % d'entre elles ont enregistré des pertes supérieures à 40 %, 22 % des pertes de plus de 60 % et 12 %, de plus de 90 %. Dans ce contexte, le recours au régime exceptionnel de chômage partiel (*lay-off*) reste significatif, plus de 2/3 des entreprises du secteur ayant déclaré avoir l'intention de le maintenir au mois de juillet. Dans le secteur de la location touristique, plus de la moitié des entreprises (54 %) ont connu une baisse du taux d'occupation, en variation annuelle, de plus de 90 % jusque fin juin.

- **La loi sur la prospection de lithium devrait être approuvée « brièvement » selon le Gouvernement**

Le Secrétaire d'Etat à l'Energie, Joao Galamba, a indiqué le 25 juin que la loi qui déterminera les règles environnementales relatives à la prospection de lithium était « prête » et devrait être approuvée en Conseil des Ministres prochainement. Il a rappelé que le lancement de l'appel d'offres pour la prospection du minerai aurait lieu après la publication de cette loi. Pour rappel, le Gouvernement avait annoncé en février que l'appel d'offres public pour la prospection de lithium ne serait lancé qu'après un renforcement des règles environnementales, face à la contestation de la part des riverains et des associations de défense de l'environnement dans les zones concernées. Cependant, les zones à haut potentiel de Boticas et Montalegre, au cœur des protestations, ne seront pas concernées, les licences de prospection ayant déjà été attribuées. Joao Galamba a également démenti qu'une raffinerie d'hydroxyde de lithium serait installée dans le port de Leixoes (Nord du Portugal) mais que le port servirait vraisemblablement pour l'exportation de la production de d'une raffinerie. En effet, le Gouvernement ambitionne de développer un *cluster* du lithium, à travers notamment la construction d'une raffinerie dont la localisation dépendra de la décision de l'entreprise choisie pour la gérer.

DIVERS

- **Le Portugal exclu de la liste des « ponts aériens » britannique**

Le 3 juillet, le gouvernement britannique a publié la liste des 59 pays et territoires considérés comme « surs » du point de vue sanitaire et avec lesquels des « corridors aériens » seront mis en place à partir du 10 juillet ; la liste sera ensuite actualisée tous les 15 jours. En pratique, les voyageurs en provenance de ces territoires seront exemptés de quarantaine au Royaume-Uni. Le Portugal n'est, à ce stade, pas inclus dans la liste, *a contrario* de l'Espagne, de la France ou de la Grèce par exemple. Cette décision est de nature à dissuader les touristes britanniques de se rendre au Portugal, pénalisant encore davantage un secteur touristique portugais durement touché par la crise, notamment en Algarve, étant donné le poids considérable des visiteurs britanniques dans le tourisme national (env. 18 % des dépenses des visiteurs étrangers en 2019 soit 3,3 Md€ de recettes pour 2,1 M de visiteurs). Cette exclusion du Portugal pourrait donc être désastreuse pour le secteur touristique alors que, le Portugal pouvait espérer tirer parti de sa bonne image concernant la gestion de la crise (dans la première quinzaine de juin, Lisbonne était la première destination d'Europe en termes de billets d'avion vendus).

Les autorités portugaises et la classe politique ont fustigé la décision britannique, qualifiée par le Ministre des Affaires Etrangères et le gouvernement de Lisbonne « d'absurde ». Le Ministre des Affaires Etrangères a regretté la décision tout en indiquant que le Portugal ne prendrait pas de mesures de rétorsion et qu'il négocierait avec le gouvernement britannique la mise en œuvre de ponts vers l'Algarve notamment pour permettre aux voyageurs britanniques d'éviter la région de Lisbonne. Le sentiment d'injustice est renforcé par le fait que le nombre de morts par habitant dus au nouveau coronavirus est l'un des plus faibles du monde et que les foyers de nouveaux cas sont concentrés dans la banlieue de Lisbonne. Pour mémoire, la persistance de ces foyers a récemment entraîné des restrictions de la part d'autres pays, notamment du Danemark et de la Suisse.

ENTREPRISES FRANÇAISES

- **L'entreprise *Turbogas* ambitionne de créer un réseau régional d'hydrogène verte dans le grand Porto**

Le projet de l'entreprise *Turbogas*, filiale de *TrustEnergy*, une *joint-venture* détenue à parts égales par *Engie* et l'entreprise japonaise *Marubeni*, de produire de l'hydrogène issu d'énergies renouvelables dans la centrale à cycle combiné de Tapada do Outeiro (nord du Portugal) vise à créer un marché régional de l'hydrogène pour « faciliter la reconversion des industries et des transports publics du Grand Porto ». Il devrait bénéficier de la loi-cadre pour l'hydrogène à paraître très prochainement selon le Secrétaire d'Etat à l'Energie, Joao Galamba. Elle devrait en effet encadrer l'octroi de licences pour des projets de production, de transport et d'injection dans le réseau national de distribution, d'hydrogène d'origine renouvelable ; elle devrait permettre la concrétisation de ce projet.

Responsable de la publication : Stanislas Godefroy

Ambassade de France à Lisbonne,
Service économique
R. Santos-O-Velho 5,
1249-079 – Lisbonne



Rédigé par: Louis Diéval

Abonnement/désabonnement :
lisbonne@dgtresor.gouv.fr

Internet : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PT>

Suivez-nous sur Twitter : @DGTresor_Iberia 

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.